

## LES TEMPS DIFFICILES

*« Voici, il va venir sept années de grande abondance dans tout le pays d’Egypte.*

*Mais elles seront suivies de sept ans de famine ;*

*et toute cette abondance sera oubliée dans le pays d’Egypte... »*

(Genèse 41 29-30)



Après des années d’abondance, nourries par une fiscalité indirecte exubérante, le Var, telle l’Egypte de Pharaon et de

Joseph, devra-t-il faire face à de longues années de disette ? Difficile de le dire mais, à en juger par le régime que le Gouvernement entend réserver aux finances locales (baisse du produit de l’impôt économique, perte quasi-totale d’autonomie fiscale, gel des dotations) et son traitement déflationniste de la crise, tout porte à le croire.

L’examen du compte administratif 2009, le premier couvrant une année pleine de crise, est pour le moins préoccupant (Voir p.7).

Au cours de cet exercice, ce qui ne s’était jamais vu, les dépenses auront augmenté de 1,6 % et les recettes diminué de 4,9 %, soit de 46,1 M€. Conséquence : une baisse de 42 % de l’excédent de fonctionnement, qui passe de 141,3 M€ à 82,1 M€.

Toute la question est de savoir si, à l’avenir, la hausse des recettes permettra de compenser celle des dépenses obligatoires (RMI/RSA, APA, Prestation de Compensation du Handicap, dépenses de personnel...), sur lesquelles la collectivité n’a guère de prise.

La baisse des recettes est, en effet, vertigineuse : 63,2 M€ de moins de droits de mutation par rapport au point haut de 2007 et globalement 61,4 M€ de moins d’impôts et taxes indirectes. Il serait vain d’espérer d’une reprise du marché immobilier un retour rapide à la situation antérieure. Quant à la perte de la taxe d’habitation, on n’a pas commencé à en mesurer les conséquences.

Rien de surprenant, dans ces conditions, à ce que l’investissement départemental ait baissé une nouvelle fois (-9,5 % par rapport à 2008), notamment l’aide aux investissements communaux et intercommunaux (-13 %).

A ces difficultés structurelles -dont une partie aurait pu être anticipée- est venue s’ajouter, en ce début d’été 2010, la catastrophe tout à fait improbable qui a frappé la Dracénie : un fonds d’intervention en faveur des collectivités sinistrées de 30 M€ a été créé, associée à une enveloppe d’aide d’urgence de 1 M€. Ce Fonds d’investissement sera financé par redéploiement des crédits initialement destinés à l’ensemble des communes, en fonction des urgences et des priorités.

On se félicite sans réserve de cet effort de solidarité envers les communes et groupements de communes sinistrés ainsi que de la réactivité discrète et efficace des services du Département, aux heures les plus incertaines de la catastrophe et après, s’agissant de donner un contenu concret au dispositif administratif imaginé. Reste à le mettre concrètement en place.

« L’humanitaire restant, comme le dit un personnage du cinéaste québécois Denys Arcand, la meilleure manière de faire le bien en se donnant le maximum de visibilité » - ce qu’on a pu amplement constater une fois encore - la justice impose de saluer ceux qui le font, simplement parce qu’ils pensent devoir le faire.

**Pierre-Yves COLLOMBAT**

*Sénateur*

*Président du Groupe de la Gauche Varoise*

# LE CONSEILLER TERRITORIAL CONTRE LA REGION

Même si le Sénat vient de refuser le nouveau mode de scrutin proposé par le Gouvernement pour l'élection du futur conseiller territorial, il y a de fortes chances que celui-ci, soutenu par l'Assemblée nationale, passe en force de loi.

Certes, le scrutin uninominal majoritaire à deux tours finalement choisi est moins calamiteux que le scrutin mixte qu'il remplace.

Il n'en représente pas moins une régression par rapport à la situation actuelle, en termes de parité et plus encore de capacité à dégager des majorités stables au conseil régional. C'est toute la

« gouvernabilité » de l'institution régionale qui est ainsi remise en question, avec des risques politiques dont il ne semble pas que le Gouvernement et sa majorité aient mesuré l'importance.

Au final, la question est de savoir si on ne va pas se retrouver, avec le scrutin majoritaire dans la situation où était la région avant 2004, avec la proportionnelle sans prime majoritaire.

Les deux textes qui suivent apportent deux éclairages complémentaires sur les conséquences possibles des changements en cours.

## GRANDES MANŒUVRES AUTOUR DU MODE D'ÉLECTION DU CONSEILLER TERRITORIAL

*(Extraits du rapport « Le choix du mode de scrutin pour l'élection du conseiller territorial »  
PY Collombat Sénat)*

L'affaire semblait entendue, le mode de scrutin mixte inventé tout spécialement pour l'élection du futur conseiller territorial avait trouvé une majorité... Au Sénat, en tous cas qui confirmait lors de la première lecture du projet de loi relatif à la « réforme des collectivités locales », ce mode d'élection qui devait assurer « *la représentation des territoires par un scrutin uninominal, l'expression du pluralisme politique et la représentation démographique par un scrutin proportionnel, ainsi que la parité.* » Article 1er A (nouveau).

Puis vinrent les élections régionales aux résultats riches d'enseignements, vint le printemps et avec lui le retour sur le devant de la scène du bon vieux scrutin majoritaire uninominal à deux tours...

Si le nouveau venu présente de qualités que n'avait pas le mode de scrutin initialement envisagé, particulièrement alambiqué et étranger au paysage électoral français, il n'en présente pas moins les mêmes défauts que celui qu'il remplace : l'incapacité -malgré son nom- à garantir des majorités, départementales et surtout régionales, dans la mesure où les aléas se cumulent et où des conflits d'intérêts entre Départements et Régions, gérés par les mêmes élus, peuvent générer des mouvements de défense plus ou moins identitaires...

S'agissant d'élections locales, la constitution de majorités stables peut être fragilisée par l'existence de personnalités « indépendantes » disposant d'une assise locale ou par celle

de « bastions » électoraux de formations minoritaires, voire très minoritaires. Une telle situation peut permettre, et d'autant plus que les deux premiers partis réalisent des scores voisins, à ces personnalités ou ces formations minoritaires, de s'installer en arbitres des majorités. Si au vu du paysage électoral actuel, le risque peut paraître plus théorique que réel, il n'en existe pas moins.

Le principal risque pour les formations dominantes et qui entendent bien le rester, c'est l'apparition, sur fond de désaffection de leurs électeurs déçus, de territoires où les oppositions parviennent à se coaguler, souvent avec une composante identitaire et/ou tribunicienne. Le scrutin uninominal majoritaire, à partir d'un certain niveau de développement, décuple l'influence politique de ces « outsiders », désormais en position de « faiseurs de majorités ».

Peut-on vraiment exclure, en France, même avec un scrutin majoritaire uninominal à deux tours, l'enracinement de l'extrême droite dans suffisamment de « bastions » locaux pour lui permettre de devenir, comme dans les années quatre-vingt dix avec la proportionnelle, malgré le scrutin majoritaire, voire grâce au scrutin majoritaire, l'arbitre de majorités régionales sinon départementales ? Si l'hypothèse est osée, elle n'a rien de farfelue.

L'enracinement de personnalités d'extrême droite en PACA n'est pas une nouveauté et les dernières élections régionales ont montré que le FN était devenu une force politique locale. « *Un Front National en érosion mais qui sort de la marginalisation politique qui le guettait* » telle est la conclusion de l'étude récente de Pascal Perrineau consacrée aux résultats des dernières élections régionales

(« Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus » Fondapol mai 2010). Si avec 11,7 % des suffrages exprimés, les listes du FN sont en retrait sensible par rapport à 2004 (-3,3 %), « *par rapport au processus de marginalisation dans lequel il semblait être entré lors des élections européennes de 2009 (6,3% des suffrages exprimés, 1,1 million d'électeurs), il redevient un acteur politique avec lequel il faut compter et montre sa capacité à exister en période de crise économique et sociale.* »

Autre hypothèse, à terme plus vraisemblable que l'irrésistible ascension du FN seul, l'apparition, sur le mode italien de la « Ligue du Nord », de mouvements populistes et « localistes » parvenant à capter une partie des voix d'extrême droite, celles de formations type « chasse, pêche et tradition », des populistes sécuritaires et « défenseurs » du contribuable, des déçus de la Droite comme de la Gauche, sur fond de désaffection grandissante d'un électorat oublieux du réflexe « front républicain » qui a interdit jusque là au FN de transformer en sièges son capital de voix.

Cette conjecture peut paraître hautement improbable : la France jacobine n'est pas l'Italie des régions, les déséquilibres territoriaux y sont moins grands que dans la péninsule, la constitution garante de l'unité nationale.

Et pourtant... La multiplication des listes d'extrême droite dissidentes dans des bastions du FN et tout particulièrement les résultats des dernières élections régionales en PACA montrent que cette probabilité est loin d'être nulle. Elle sera d'autant plus grande que les effets de la crise dureront et s'approfondiront.

## Vers une situation « à l'italienne » ?

Les récentes élections régionales ont vu se multiplier, à côté du FN des listes d'extrême droite : Jean Verdon (Centre), Ferdinand Le Rachinel (Basse-Normandie), Thomas Joly (Picardie) et surtout Jacques Bompard en PACA.

Lors des élections régionales de 2010, Jacques Bompard, qui a pris ses distances avec Jean-Marie Le Pen pour rejoindre le MPF de Philippe de Villiers, a présenté en PACA, une liste à l'intitulé significatif : « *La Ligue du Sud* », soutenue par le « *Bloc identitaire* », groupe d'ultras de l'extrême droite des Alpes Maritimes et récemment par un « historique » du FN, Carl Lang.

La liste n'a rassemblé que 2,7 % des suffrages exprimés sur l'ensemble de la région. Mais dans le Vaucluse, particulièrement à Orange et dans le canton d'Orange Est (28 928 électeurs inscrits), ses scores sont très importants :

	<b>Bompard</b>	<b>JM Le Pen</b>	<b>Total</b>
Orange	36,6 %	11,1 %	47,7 %
Camaret	18,9 %	14,9 %	37,7 %
Jonquières	19,9 %	21,9 %	41,8 %
Sérignan	23,0 %	12,9 %	35,9 %
Travaillan	18,1 %	13,3 %	31,4 %
Uchaux	23,3 %	9,0 %	32,3 %
Violès	15,3 %	13,9 %	29,2 %

Avec le mode de scrutin actuel, ces résultats locaux n'ont eu aucune conséquence en sièges et la *Ligue du Sud* n'a obtenu aucun élu. Il en serait allé autrement avec le scrutin majoritaire à un tour et très probablement à deux tours. A Orange, l'extrême droite rassemblant au premier tour 3 596 voix, contre 3 937 voix pour l'ensemble des autres listes, il aurait fallu un Front républicain particulièrement vigoureux pour empêcher Alain Bompard, notable local très enraciné, de l'emporter.

Sur l'ensemble du Vaucluse, sa liste rassemble 8,4 % des suffrages exprimés du premier tour, soit, avec les voix d'extrême droite 28,6 %. Outre dans le secteur d'Orange, à Carpentras, Cavaillon et dans un nombre non négligeable de communes, les scores de l'extrême droite sont très importants. Ils mériteraient, pour le moins, d'être médités avant de changer le mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux.

Plus simplement, dès lors que les enjeux départementaux et régionaux seront confondus, qu'est-ce qui empêchera des candidats « indépendants » de faire campagne, dans leur département, sur le thème de la défense des intérêts locaux, sinon identitaires, contre la centralisation et la domination de la métropole régionale ? Procéder à une recentralisation sournoise, à tort ou à raison, n'est-il pas déjà un reproche adressé à la réforme

des institutions territoriales ?

Le risque n'est donc pas nul d'une recomposition, au moins partielle du paysage politique local et de voir se constituer des groupes charnières qui dans un contexte d'équilibre des suffrages entre les partis de gouvernement deviendraient arbitres des majorités.

## LIGUES DU NORD ET FN : UNE ANALYSE DE RENÉ MERLE (Extraits)

([www.rene-merle.com](http://www.rene-merle.com))

Sur un fond commun de xénophobie, d'inquiétude sociale, d'insécurité quotidienne amplifiée par les médias, de rejet de la politique institutionnelle « respectable », le récent succès électoral de la Ligue Nord en Italie, comme l'importance réaffirmée du vote Front National en France, s'inscrivent dans la poussée de l'extrême droite constatée dans nombre de pays européens. Mais au-delà de cette remarque générale, il est fondamental, en ce qui concerne notre propre responsabilité citoyenne, de mesurer les points communs et les différences entre ce qui se joue chez nos voisins italiens, et ce qui se joue chez nous.

En Italie, le fonds de commerce de la Ligue Nord est un soi disant évidence : le Nord travailleur, et donc aisé, paye pour le Sud parasite et mafieux. Le Nord travailleur, et donc civilisé, est envahi par les étrangers du dedans (Sudistes) et du dehors, qui viennent profiter des acquis nordistes et ne respectent pas les codes élémentaires de la civilité.

C'est à partir de ce « constat » que la Ligue pose la question nationale : puisque l'État italien est défailant devant ce délitement, il convient de se passer de lui. L'Italie unifiée doit céder la place à une structure fédérale où le Nord ne paiera plus pour le Sud. Thématique qui rencontre des échos immédiats dans un pays où le souvenir des indé-

pendances républicaines et princières est encore très présent, et où la notion d'état central est encore liée au souvenir du fascisme mussolinien. Ainsi l'Italie, nation artificielle créée manu militari il y a à peine un siècle et demi (par... le Piémont nordiste) doit à terme éclater. Et déjà, les partisans de Bossi, tout en brandissant leurs drapeaux régionaux (Piémont, Lombardie, Vénétie...), revêtent la chemise verte des activistes de la Padanie, nation en formation. Le site officiel de la Ligue s'intitule : « *Lega Nord per il federalismo e l'indipendenza de la Padania* ». C'est justement parce que la Ligue veut rassembler autour des thèmes et des symboles classiques du nationalisme moderne (tel qu'il s'est cristallisé au XIXe siècle) qu'elle peut être un mouvement interclassiste, qui englobe désormais de larges pans de la classe ouvrière.

Dans une Italie où les partis de la droite classique et de la gauche réformiste molle sont confits en dévotion devant l'Europe, la Ligue se singularise depuis vingt ans en prenant toutes ses distances avec l'Europe, et avec l'Euro qu'elle a condamné. Ainsi, dans un paradoxe qui n'est qu'apparent, la Ligue renforce au plan européen l'entreprise de dislocation des États-Nations au profit de l'Europe des régions, dislocation dont il est aisé de voir qu'elle servira une politique des plus réactionnaires.

La situation française est bien différente.

À de nombreuses reprises, de bons esprits ont cru pouvoir annoncer le déclin voire la mort du Front National. Sans être original, mais en étant souvent quelque peu taxé de pessimisme, je me suis toujours inscrit en faux.

En France, l'entreprise interclassiste de Front National deuxième manière, que Marine Le Pen développe avec efficacité, loin de s'attaquer à l'État-Nation, vise au contraire à revaloriser la fonction de l'État et le concept de Nation. C'est parce que l'état français, dilué dans l'organisme européen, est défaillant au plan de l'insécurité quotidienne comme au plan de l'insécurité sociale, qu'il convient de le prendre en main pour renforcer ses fonctions régaliennes et l'amener à pratiquer une politique protectionniste de salut économique et social. L'interclassisme du Front National trouve là son fondement, qui lui attire les suffrages des nantis et des prolos, au Nord comme au Sud de l'Hexagone.

Même s'il sait utiliser le « patriotisme régional » (en Alsace par exemple), le Front est clairement et fondamentalement national et français...

Si au contraire [de l'Espagne] la France (initialement on le sait « *agrégat de peuples désunis* ») n'a jamais connu de mouvements autonomistes ou séparatismes qui dépassent le niveau du fantasme ou de la secte squelettique, c'est que toute son histoire, et particulièrement depuis la Révolution, montre que c'est essentiellement par l'État-Nation et de l'État-Nation que les Français attendent la mise en œuvre d'une politique assurant le bien commun. À l'heure de la mondialisation et de

l'Europe, nos soi-disant « élites » ont eu beau jeu de ringardiser ce profond attachement à la Nation, et cette conviction que la politique avait pour but premier le rapport et le recours à l'État. Elles ont ainsi en quelque sorte abandonné au Front National cette vieille tradition républicaine, transmise dans les luttes sociales et politiques de génération en génération, (et sans chromosomisme, car combien d'immigrés s'y sont reconnus !).

Même si l'on a vu apparaître, menée par l'ex-maire F.N d'Orange, une Ligue Sud aux élections régionales, même si en Languedoc Roussillon, sur une autre volet de l'éventail politique, Gaston Frèche a développé une démagogie sudiste anti-parisienne, il est clair que ces thèmes victimaires d'appartenance sudiste ne font pas recette. L'enracinement du vote Front dans les régions méridionales témoigne au contraire d'une adhésion des populations concernées à l'unité française et à l'État-Nation...

C'est sans paranoïa, sans pessimisme, mais avec lucidité qu'il convient donc d'analyser le phénomène de la puissance du Front. Une réponse purement morale, pour nécessaire qu'elle soit, serait bien inefficace. C'est en s'attaquant aux problèmes réels de l'insécurité quotidienne comme de la terrible insécurité sociale (et donc en posant le problème du protectionnisme et du rapport à l'Europe), c'est en se situant clairement par rapport à la défense de l'État-Nation et de ses valeurs telles que la Constitution de 1958 les mentionne (« *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale* ») que les démocrates pourront espérer rassembler autour d'eux tant de citoyens aujourd'hui déboussolés ou découragés.

**Les collaborateurs du Groupe des Élus de la Gauche Varoise sont à votre disposition pour toute information concernant un dossier ou tout autre sujet :**

↳ à Toulon : **Sylvie FOULON** : ☎ 04.94.92.50.30 - **Fax** : 04.94.92.50.32

↳ à Draguignan : **Marie-Jo PIGET** : ☎ 04.94.50.46.85. - **Fax** : 04.94.50.46.84

# COMPTE ADMINISTRATIF 2009

*Séance plénière du Conseil Général du 28 juin 2010*

Nous examinons aujourd'hui le premier compte administratif de crise, signifiant par là qu'il s'agit du premier CA reflétant, pour un exercice complet, l'impact de la crise sur les finances départementales.

Globalement, au cours de cet exercice, les dépenses auront augmenté de 1,6 % et les recettes diminué de 4,9 %, soit 46,1 M€, ce qui est du jamais vu. La conséquence en est logiquement la baisse importante de l'excédent de fonctionnement, qui passe de 141,3 M€ à 82,1 M€, soit une baisse de 42 %.

Evidemment, la hausse moyenne des dépenses de fonctionnement de 1,6% n'est pas uniforme.

Parmi **les dépenses** qui continuent à augmenter le plus, même si c'est à un rythme bien inférieur au passé, les dépenses de personnel : + 5%. Comme pour les dépenses à caractère général dont on va reparler, cela prouve que des économies de gestion étaient possibles sans affecter la qualité du service. A ce propos, je voudrais souligner, outre l'effort de maîtrise des dépenses, celui réalisé dans le sens d'une meilleure ventilation des dépenses de personnel selon les fonctions, ce qui donne une meilleur lisibilité au compte administratif. Comme c'est une de mes vieilles revendications, je tenais à le dire.

Le RMI/RMA, après une pause en 2007 et encore en 2008, repart à la hausse avec la crise : + 3,1% globalement et 4,4% pour la partie allocation.

L'APA suit le même chemin : +4,2 %, ainsi que les dépenses de compensation du Handicap. Au total, pour ces trois domaines, cela représente 13,4 M€ de dépenses supplémentaires sur les 16,5 M€ supplémentaires pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement à caractère social : +3,6 % par rapport à 2008 où la progression par rapport à 2007 avait été de 3,5 %.

Par parenthèse, ces chiffres montrent la compression des dépenses sociales, autres que celles relevant des domaines de l'insertion, des personnes âgées ou handicapées, ensemble qui représente quand même 37% de la dépense globale. Ainsi, l'aide à l'enfance et aux familles, soit 71 M€ progresse-t-elle de 400 000 € seulement sur l'exercice.

Qu'on me comprenne bien, je ne vois nullement là un choix du Département. Celui-ci, en effet, ne maî-

trise ni les règles d'attribution du RMI/RMA, de l'APA ou de la PCH, ni l'évolution du nombre d'allocataires potentiels. Je voulais seulement pointer l'un des effets, à terme calamiteux, du transfert à notre collectivité de charges très évolutives qui normalement devraient relever de la solidarité nationale.

Pour les 2/3 de sa mission sociale au moins, le Conseil Général se trouve, non pas dans la position d'une collectivité décentralisée, mais dans celle d'un service déconcentré de l'Etat, obligé d'appliquer une politique dont il n'a pas la maîtrise, sans les compensations financières correspondantes, comme on le verra. Mais, apparemment, cela ne trouble pas la majorité départementale !

Les économies réalisées sur les charges à caractère général, comme on l'a dit, montrent un souci de maîtrise des dépenses de gestion courantes : carburants -300 000 €, locations immobilières -600 000 €, primes d'assurance -734 000 €, catalogues et imprimés -520 000 €. Mais aussi 717 000 € de moins de frais d'études et -2,4 M€ d'entretien de voirie et réseaux, ce qui est plus difficile à apprécier en l'absence de détails.

Surtout, la baisse globale de 20,1 M€ sur ce chapitre 11 s'explique par le transfert d'une partie des dépenses de transport scolaire à un budget annexe de conception récente.

Si 14 M€ de moins sont inscrit au chapitre 11, 17,2 M€ de plus le sont à ce budget annexe.

**S'agissant des recettes**, l'évènement le plus notable est, évidemment, l'accélération de la chute des droits de mutation : 252 M€ en 2007 (le point haut), 230 M€ en 2008 et 166 M€ en 2009, soit 63,2 M€ exactement, de moins et 61,4 M€ de moins, globalement, pour les impôts et taxes indirectes.

Un sujet de satisfaction, modeste mais à relever, la hausse du rendement de la taxe de séjour qui passe de 840 000 € à 1,4 M€ soit une progression de 67 % !

Les contributions directes, elles, progressent de 13,6 M€ (+4,7 %), sans augmentation de taux, ce qui fut une erreur compte tenu du bouleversement des finances locales qui allait suivre. Plus de recette de contributions directes en 2009, c'était plus de compensation ensuite pour la TP et la TH perdues !

A noter aussi la baisse de rendement de la Taxe sur les conventions d'assurance (TSCA) qui passe de 48,2 M€ à 43,1 M€. Comme la part de la TSCA dans

les ressources du Département augmente avec la « réforme » des finances locales, on a quelques soucis à se faire pour la suite. Malgré tout ce que le Gouvernement nous raconte, rapports d'experts à l'appui, sur les bénéfices que les collectivités locales ne manqueront pas de tirer de cette magnifique action réformatrice.

La DGF progresse de 4,4%, petit miracle qui ne se reproduira pas d'ici longtemps mais par contre, il faut rappeler la baisse des compensations pour charges sociales :

• **Dépenses :**

- APA 2008 : 90,3 M€ ; compensation 32,5 M€
  - APA 2009 : 94,1 M€ ; compensation 31,5 M€
  - RMI/RSA 2008 : 121,6 M€ ; compensation : 101,5 M€
  - RMI/RSA 2009 : 125,4 M€ ; compensation : 101,7 M€
  
  - Handicap 2008 : 63,2 M€ ; compensation PCH : 7,9 M€
  - Handicap 2009 : 69 M€ ; compensation PCH : 7,6 M€
- Inutile d'insister plus.

Dans ces circonstances, l'**investissement** ne pouvait que baisser :

Dépenses réelles d'équipement : -33,4 M€ (-9,5 %)  
Dépenses directes d'équipement du Département (comptes 20, 21, 23) : -7 M€, donc une baisse très modérée.  
Subventions d'équipement : -27 M€, ce qui est plus conséquent.  
L'aide à l'investissement des communes et intercommunalités se trouve diminuée notablement puisqu'elle passe de 102,1M€ en 2008 (compte 20414) à 88,8 M€ en 2009, soit une baisse de 13%.  
Par contre l'aide à l'Etat reste stationnaire, en légère augmentation : 11,5 M€.

Côté **recettes d'investissement**, à noter la chute du virement de la section de fonctionnement qui passe de 46,4 M€ en 2008 à 5,6 M€ en 2009 et corrélativement la hausse de l'emprunt qui passe de 70 M€ en 2008 à 120 M€ en 2009.

Les subventions d'équipement progressent de 7,8 M€ dont 3 M€ supplémentaires de la Région... L'Etat, lui, comme d'ordinaire, joue les modestes.  
Comme on voit, un résultat d'investissement financièrement tendu.  
Personne ici ne nie les réelles difficultés du Département.  
Personne ne saurait lui reprocher de réduire globale-

ment la voilure de ses dépenses.

Par contre nous aurions souhaité un discours plus clair et parfois des choix différents.

Un discours plus clair s'agissant de **l'aide aux communes**.

Tout le mode comprend qu'elle puisse baisser et elle a effectivement baissé :

de 13,3 M€ en investissement (-13%) et de 2,5 M€ en fonctionnement (-14%).

Alors pourquoi proclamer partout qu'elle ne baisse pas ?

Encore une fois, tout le monde reconnaît l'effort important du Département, depuis de nombreuses années, envers les communes et leurs structures intercommunales, reconnaît qu'en période de crise, celle-ci ne puisse que marquer le pas.

Par contre, je ne suis pas sûr que la méthode choisie, notamment la distinction entre « projets structurants » et de « proximité » -panacée en usage dans quasiment tous les départements de France et de Navarre - soit la bonne. Ce dont les communes ont besoin, notamment les plus petites, c'est de savoir dès l'établissement de leur budget de combien elles pourront disposer, en fonction des critères et des possibilités du Département.

Des choix différents et, je dois dire incompréhensibles, vu la minceur des enjeux financiers.

Je veux parler évidemment des coupes sombres dans les budgets de fonctionnement culture, sport et jeunesse, coupes encore plus sombres pour les petites associations et petits clubs contraints à plus de sacrifices que les grosses structures :

- Culture : baisse par rapport à 2008 de 2 M€ sur 12,4 soit 16%.
- Sport : -1,5 M€ sur 9 M€ soit -17%
- Jeunesse, loisirs : -3,7M€ sur 11,8 M€ soit -32%.

Etait-il impossible de trouver ailleurs à économiser ces 7 M€ sur les 817 M€ des dépenses réelles de fonctionnement 2009 ? Permettez-nous d'en douter.

Au final, s'agissant du CA 2009, simple constat des résultats de la rencontre d'une politique gouvernementale qu'il désapprouve et de choix budgétaires départementaux qu'il n'a pas approuvés, le Groupe de la Gauche varoise s'abstiendra

**PY Collombat**